

Le nouveau

# TRABEC FLASH

Bulletin d'information périodique n° 236 – 28/10/2018

Chers habitants de Villey le Sec, après quelques semaines d'absence, le Trabec Flash revient.

Le nouveau conseil municipal a souhaité conserver le nom de ce bulletin. Vous y êtes attachés et vous l'attendez. Changer pour changer n'a pas vraiment de sens.

Vous remarquerez cependant que vous tenez dans vos mains Le nouveau Trabec Flash.

## En quoi est-il nouveau ?

Nous souhaitons une communication plus claire entre ce qui relève de la gestion de la commune d'une part, des actions d'animation au sens large d'autre part.

Nous souhaitons également permettre aux associations et animateurs locaux de notre village, de vous communiquer leurs programmes et actions. L'édition et la distribution de leurs informations sont prises en charge par la commune.

A partir de ce numéro, vous disposerez du Trabec Flash pour les dossiers de la commune, et, en fonction de leur actualité, d'un document joint en annexe avec la communication des acteurs de notre village.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

## Quoi de neuf depuis le 30/09/2018 ?

Monsieur le Préfet a accepté la démission de sa fonction de maire de Mme Perrin le 13/10 et Monsieur le Sous-préfet la démission de sa fonction d'adjoint de Mme Dreux le 19/10.

Le 25/10 la mairie a reçu les démissions de leurs fonctions de conseillers municipaux de Mmes Perrin et Dreux ainsi que celle de M Reppert.

Le nouveau conseil municipal a été installé après deux réunions :

- Jean-Marie Hornut a été élu maire le vendredi 19/10,
- Ghislain Hazard a été élu 1<sup>er</sup> adjoint, Francine Klein 2<sup>ème</sup> adjoint, le lundi 22/10.

Ghislain Hazard est en charge des travaux, de l'urbanisme et l'eau ; Francine Klein est en charge des finances communales.

Les conseillers municipaux sont Sylvie Dousset, Nathalie Germain, Alexia Maire, Jean-Marc Cadel, Jean-Pascal Lenoir.

## Les premières actions du nouveau conseil municipal

---

Comme annoncé lors de notre réunion publique du 13 septembre 2018, la nouvelle équipe a commencé à dresser l'état des lieux sur plusieurs sujets :

- Les travaux de la rue de Maron,
- L'état du logement sous la maison de la communication,
- L'état du revêtement des rues du village (nids de poule),
- Le nettoyage des graffitis sur le lavoir,
- L'état général de la façade et de l'entrée de la Maison de la Communication.
- L'étude du budget communal

La Commission Communication s'est réunie pour étudier les supports de communication, la fréquence, l'intégration des informations concernant les associations et acteurs locaux.

Notez dans vos agendas : le prochain conseil municipal se tiendra le vendredi 16 novembre à 20h45.

## Ouverture de la mairie

---

Pas de modification des jours et heures d'ouverture, vous pouvez passer :

Au secrétariat le mardi de 17h00 à 19h00, le mercredi de 14h00 à 16h00, le vendredi de 10h00 à 12h00.

Les adjoints et conseillers municipaux assurent une permanence le mardi de 18h00 à 19h00.

Monsieur le maire reçoit sans rendez-vous le mardi de 18h00 à 19h00.

**Attention** : le secrétariat de mairie sera fermé le vendredi 2 novembre.

## A noter

---

La collecte des ordures ménagères aura bien lieu le jeudi 1<sup>er</sup> novembre.

## Cérémonie du 11 novembre 2018

---

VILLES, VILLAGES DE LA LORRAINE, TERRE DE  
PAIX PARTICIPEZ ! LE 11/11/2018 A 11H00.  
QUE SONNENT LES CLOCHES DE LORRAINE  
COMME ELLES L'ONT FAIT LE 11/11/1918



Le 11 novembre 1918, les clairons du front ont sonné l'armistice à 11h précises. Ils ont été très vite relayés par les cloches des églises partout en France.

Pour commémorer cet événement et participer l'hommage émouvant rendu par les villages de Lorraine, les cloches de notre commune sonneront à partir de 11h00.

Nous nous retrouverons à 11h30 sur la place de l'église pour la cérémonie de notre village.

## Remise des prix du concours communal des maisons fleuries

---

A l'issue de la cérémonie du 11 novembre nous aurons le plaisir de procéder à la remise des prix du concours des maisons fleuries à la salle des fêtes.

Le pot de l'amitié, servi à la salle des fêtes, clôturera cette matinée de cérémonie et de remise de prix.